

M

69 160 Tassin la demi Lune
Tél : 06.

Mme

83 720 Trans en Provence

Procureur Général de Lyon
67 rue Servient
69 433 Lyon Cedex 03

Tassin, le 9 Mars 2021

Plainte contre X pour piratage électronique ligne téléphone 06. , réseaux internet, mail, données bancaires et intimidation de la part d'un faux prêtre et d'un faux gendarme et intimidation.

I- Les faits

A- Mme Guilluy Juliette

Depuis Quelques années, je subis des détournement et truquage de mes mails, ainsi que des écoutes téléphoniques plus que perceptibles à l'ouïe lorsque je suis au téléphone.

En moins de 6 mois un téléphone m'a été volé et deux sont passés hors services et ceci sans dégât apparent, ni chute de leurs parts. Suite au vol de mon portable en date du 19 juillet 2020, j'ai pris une nouvelle ligne téléphonique, mais à un autre nom (Mr), ligne 06
Ceci afin d'éviter ce genre de plaisanteries insupportables à vivre, mais force est de constater que je suis toujours piratée sur ma ligne téléphonique. A ce titre le portage de cette ligne a été effectué du fournisseur Orange au fournisseur Bouygues le 3 mars 2021, ce qui n'a strictement rien changé à la situation. Ayant constaté à plusieurs reprises que mes appels téléphoniques, que mes mails n'arrivaient pas à destination, depuis Janvier 2021 période à laquelle je me suis acheté un nouveau téléphone, j'ai fini par constater par copies d'écrans et divers autres astuces comme par passer par des tiers personnes pour contacter des personnes car, il m'était impossible de les contacter par ma ligne de téléphone en direct, ni par mail.

Voici quelques exemples dont copie d'écran vous sont fournies :

Concernant Mme

- Le 22 janvier 2021, j'ai averti Mme Garcia Edwige sur son compte personnel Face Book qu'une plainte a été déposée au parquet de Lyon et que j'avais besoins de son aide. (copie/Ecran fournie) J'ai demandé à des contacts que j'avais autours de moi, qu'il vérifie s'il voyait ce message. Certains avait accès d'autres non. Dont Mr dont vous avez sa copie d'écran de son côté. Celui-ci ne voyait pas le message adressé à
- Le 1er février 2021, j'ai réitéré le même genre de message à (Copie d'écran fournie)

- Le 6 février ce que nous appelons dans notre langage, un troll a essayé de savoir si j'avais le Numéro de téléphone de sur le réseaux internet Face Book. Ce dit troll/ Personne m'a expliqué que Mme se foutait complètement de ma situation. J'ai juste eu le temps de faire une copie d'écran de cette publication et dans la minute qui suivait cette publication a été supprimée. A ce titre les copies d'écran vous sont fournies.

Constatant que tout est fait pour que ne puisse pas rentrer en contact avec , j'ai donc demandé à des tiers-personnes d'envoyer un message texto et/ou mail à Mme et de me fournir leur copies d'écran ou mail. De plus, j'ai fait un appel sur les réseaux Face Book pour que plusieurs personnes m'aident dans ce sens. Preuves que j'ai cumulées soigneusement pendant quelques heures. Le même jour Mme c'est à dire le 6 février m'a enfin téléphoné entre midi et deux. Elle m'a annoncé qu'elle voyait enfin mes messages sur le réseau Face Book. Nous avons conversé pendant environ une demi-Heure. Je lui ai demandé si elle recevait mes textos et mails. Elle m'a répondu que non. Je lui ai fait savoir que j'avais porté une plainte en date du 5 octobre 2020 pour mobbing institutionnel sur les personnes qui détiennent ou gèrent des dossiers de corruption sur le sol Français. Elle m'a également fait savoir qu'étant donné qu'elle avait épuisé tous les recours juridiques sur le sol Français concernant la garde de son fils, elle était passée par l'ONU et la commission de la petite enfance. A ce titre elle a appris qu'elle était la première personne de nationalité française à l'avoir fait. Et, qu'aux vues de la corruption généralisée sur le sol Français, j'avais de grande chance de me faire interner sur le sol Français suite à mon audition du 22 février en gendarmerie de Tassin la demi Lune concernant ma plainte pour mobbing. Elle m'a également proposé de me faire parvenir par mail certains textes juridiques afin de me protéger. A ce jour je n'ai toujours pas reçu ce mail. Enfin, lors de cette discussion avec Mme je lui ai expliqué que je lui envoyais un mail avec un inventaire des textos que je lui avais envoyé sur son téléphone. Mail également dont je n'ai toujours pas reçu de réponse A ce titre je vous fournis copie du mail envoyé à Mme ainsi que copie des tiers-personnes qui ont tenté de l'avertir.

- Le 11 février 2021 je suis passée également par une tiers-personne pour me mettre en relation avec Mme . Cette fois-ci je suis passée par texto de ligne téléphonique de ma mère Mme . A ce titre je vous fournis copie de ce texto
- Le 18 février 2021, je suis passée une fois de plus par une tiers-personne pour contacter Mme . J'ai demandé à Mme d'envoyer un texto à Mme de ma part de sa ligne téléphonique. Mme lanceuse d'alerte logeant dans l'appartement avec moi qui m'a été prêté par ma famille dans le secteur de l'Ouest Lyonnais a donc envoyé un texto à Mme . Et, là situation plus que surprenante la fonction Screen Shoot (Copie d'écran) ne fonctionnait plus. J'ai donc frappé chez la voisine pour qu'elle puisse prendre une photo de l'écran du téléphone constatant ce texto de Mme . La voisine m'a envoyé cette photo par mail. A ce titre veuillez trouver copie du mail, ainsi que copie d'écran.
- Le 19 février 2021, n'ayant toujours pas de réponse de Mme et ceci par téléphone et par texto et de mon téléphone et nouveauté de celui de Mme ! (qui je le rappelle logeait à l'époque dans le même lieu d'habitation que moi), j'ai donc contacté Mme Maria de nationalité Italienne dont je vous fournis attestation de sa part, ainsi que copie de sa carte d'identité. Mme Maria a joué les intermédiaires entre moi et Mme en passant par son téléphone. A ce titre je vous fournis copie d'écran qui m'ont été envoyé par Mme . Vous trouverez également une copie d'écran d'un message fait par moi-même à Mme sur Son compte personnel du réseau Face Book.
- Le 21 février, veille de mon audition en gendarmerie de Tassin la demi Lune. A exactement 12h30, ayant fini de mettre en place cette dite plainte que vous lisez, l'inventaire des copies d'écran etc... Je range ce dossier. Et, Mme réussi enfin à me téléphoner à exactement 12H57. Nous discutons pendant une demi-heure. Elle m'annonce qu'elle n'a jamais reçu le

mail daté du 6 février dont je vous ai fourni copie. Je lui dis de faire des copies d'écrans dans tous les coins. Elle m'annonce que le dernier Textos qu'elle a reçu de ma part sur son téléphone daté du 28 septembre 2020 ; A ce titre je vous joints copie de ce dernier texto reçu sur son téléphone, également copie d'écran venant de sa part qu'elle a eu le temps de me fournir de son journal d'appel daté du 19 février 2021, ou J'ai tenté de la joindre.

- Enfin patchwork de copie d'écran de mon téléphone prouvant que j'ai tenté de joindre Mme et par appels sur son portables et par texto.

Concernant Mr .

et Mme .

- Mme étant mon contact sur la France relayant nos travaux concernant le génocide économique des nations et normes comptables IFRS au Canada. J'ai réussi à avoir Mme au téléphone quelques jours avant mon audition en gendarmerie de Tassin la demi Lune, en passant également par une autre ligne téléphonique. Je lui ai demandé de me faire une attestation comme quoi elle n'avait jamais reçue les textos que je lui avait envoyés en date du 3 février 2021, 9 février 2021, 20 février 2021, du 29 janvier 2021, ni les coups de téléphone que je tente de lui passer depuis plusieurs mois. A ce titre je vous joint copie écran des dits textos, ainsi que journal d'appel.
- Mr que j'ai tenté de joindre à plusieurs reprises afin qu'il m'envoie les preuves nécessaires dans le cadre de la plainte que j'ai déposée pour mobbing institutionnel sur les personnes qui détiennent ou gèrent des dossiers de corruption sur le sol Français. Egalement je vous joint copie d'écran.

Evènement du vrai faux gendarme

- En date du 27 janvier 2021, je reçois un appel téléphonique en appel manqué sur ma ligne de téléphone à 8H15 (AM) venant du Numéro de téléphone 06

Je rappelle à 8H16 (AM) du matin et je reste en conversation 5 minutes 10 secondes. (Copie d'écran jointe)

Au bout du fil une voix d'homme qui se présente comme le gendarme Amori de la gendarmerie de Tassin la demi Lune. Celui-ci m'explique que je suis convoquée en gendarmerie de Tassin la demi Lune dans le cadre d'une plainte déposée le 18 juillet 2020 sur parquet de Bayonne et que le procureur sur place a demandé une expertise psychiatrique me concernant. J'ai eu très très peur, car gérant le dossier de corruption sur le sol Français des normes comptables internationales et l'auteur de la thèse « génocide économique des nations » circulant en France et à l'international. Thèse qui dérange au plus haut point l'oligarchie financière mondiale et touchée d'Omerta Totale de la part du législatif et exécutif français. Et, étant donné que j'ai porté plainte au procureur général de Lyon en date du 5 octobre 2020 pour mobbing institutionnel sur les personnes qui gèrent/ Détiennent des dossiers de corruption sur le sol Français ou disent des vérités dérangeantes. Hors, ils se trouvent que certaines personnes nommées dans cette plainte se sont fait interner en hôpital psychiatrique en toute illégalité.

De plus, ce gendarme Amori, a tenté de savoir où j'étais. Il m'a demandé, si j'étais chez mes parents dans la région Rhône alpes. Je lui ai répondu que non, et j'étais dans les monts d'Or. Je lui ai dit que je le rappelé dans la journée.

J'ai passé une journée dans la terreur. Puis, après avoir téléphoné à beaucoup de personne, j'ai rappelé le gendarme « Amori » à 5H55 (PM) de l'après-midi et 5H57 (PM) de l'après-midi ce même jour (copies d'écrans jointes).

Au bout du fils j'ai demandé à parler avec le gendarme « Amori ». Au bout du fils, un homme m'a dit que cela devait être une erreur. J'ai demandé s'il s'agissait d'un téléphone de la gendarmerie Française de Tassin la demi Lune, et l'on m'a répondu que non. J'ai raccroché.

A ce moment-là, je reçois une notification de ma messagerie téléphonique comme quoi j'ai des messages (888). J'écoutes mes messages, dont un message venant du (même numéro que cité plus haut) daté du 27 Janvier 8H15 du matin : une voix d'homme se présentant comme le gendarme * sur Tassin. Message dans le lequel ce Monsieur me demande à ce que je le rappelle en énumérant le numéro de téléphone cité plus haut ou sur le fixe de la gendarmerie Française de Tassin la demi Lune. (Autre nom de Gendarme) *

Le lendemain, une amie que j'avais appelé terrorisée le 27 janvier suite à ce coup de téléphone de ce faux gendarme «Amori», m'explique qu'elle a téléphoné au parquet de Bayonne et que la plainte du 18 juillet sur Bayonne avait été classée sans suite en septembre 2020. De plus mon ex petit ami concerné par cette plainte du 18 juillet 2020, m'a toujours fait croire qu'une instruction avait été ouverte sur ma personne et que les gendarme sur place avait eu pitié de moi. J'ai fait les recherches de mon côté le gendarme Amori n'existe pas sur Tassin la demi Lune, par contre le Gendarme

* existe bien.

- Quelques jours plus tard le 1er février 2021, je me suis présentée en gendarmerie de Tassin la demi Lune, pour prendre rendez-vous avec le gendarme mais avec une tiers-personne, car je ne suis pas du tout tranquille et ne fait plus aucune confiance dans l'ordre public français. Rendez-vous a été pris en gendarmerie de Tassin la demi Lune en date du 22 février 2021 à 14H30.
- Je me suis présentée en date du 22 février 2021 en gendarmerie de Tassin la demi Lune. Ou j'ai signifié ce passage du 27 janvier et fais parvenir une partie des copies d'écrans. Le gendarme qui m'a auditionné ce jour du 22 février a vérifié si la ligne appartenait bien au gendarme . Il se trouve que c'est le cas.

Evenement du Vrai faux prêtre

- Le 12 février 2021, je reçois un coup de téléphone du Numéro 06 . Au bout du fil, une voix d'homme qui se présente et se fait passer pour un prêtre. Vrai ou pas je ne sais pas. Ce monsieur avait eu au préalable au téléphone Mme Maria et Mme auteur du livre «k » préfacé par le député Jean Lassalle. Il se disait intéressé par la plainte que j'avais porté le 5 octobre 2020 sur parquet de Lyon pour mobbing.
- Ce jour du 12 février 2021, Mr a essayé de me faire peur, en me disant que si je me présentais en gendarmerie de Tassin la demi Lune le 22 février 2021, je serais morte avant car, on ne m'en laissera pas le temps. Il m'a expliqué être un très grand connaisseur de la Franc-maçonnerie et de plus faire partie d'un ancien réseaux des services secrets français (Richelieu). De plus il avait expliqué quelques jours avant à Mme qu'il connaissait beaucoup de monde en gendarmerie assez haut placé. Vrai ou pas, j'ai de sérieux doute. Etant donné que j'ai fait mes recherches de mon côté vite fait sur internet concernant ce personnage. Il se trouve qu'il a été marié, et il figure dans un article de journal de la région du Gers, suite à une vandalisation des locaux communs sur le secteur où il habite/habitait à l'époque de ce dit article. Ce monsieur à fait peur également à Mme en lui expliquant le même genre de chose qu'à moi, sur ce qu'il allait m'arriver. Que je ne pourrais jamais atteindre la gendarmerie de Tassin la demi Lune ce 22 février 2021. De plus, il m'a fait savoir que je devais tout quitter (téléphone) et ne prendre aucun véhicule et qu'il m'accueillait généreusement chez lui. Il m'a expliqué également que je devais partir à pied.
- J'ai demandé A Mme de me faire une attestation de témoin expliquant ce que lui avait dit. Mais, elle a refusé, car son mari lui avait interdit et elle avait peur.

- J'ai moi-même eu le droit en fin de conversation à une séance de prière et de désanvoisement de la part de ce Monsieur. Je préfère en rire.

Convocation de Mr François de Siebenthal par la police de Genève

Mr François de Siebenthal de nationalité Suisse, ex trésorier de la banque nationale Suisse a été convoqué le 5 novembre 2020 par la Police de Genève. Convocation dont vous trouverez copie en pièce jointe. Il se trouve que Mr François de Siebenthal avait relayé quelques jours avant ma thèse « Génocide économique des nations » sur son site internet. Mr François de Siebenthal, m'a fait savoir qu'il ne se présenterait pas à cette convocation et ceci pour deux raisons: la première c'est que Mr François de Siebenthal habite le canton Suisse de Vaud (la convocation émanant de Genève), la deuxième est que la police Genevoise avait antérieurement convoqué quelques temps un lanceur d'alerte qui enquêtait sur les réseaux pédophile et se dernier suite à sa convocation a atéri en garde à vue.

Piratage électronique de mes données internet et transfert de données dans le cadre du dossiers « Génocide économique des nations » divers

- Le 19 Février 2021, Mme [redacted] a tenté de me faire parvenir par mail un article du Parisien pièces à verser au dossier concernant plainte Mobbing institutionnel sur personne qui détiennent/gèrent des dossiers de corruption sur le sol Français. Je vous joints copie du mail. La pièce en question m'arrivant sur mon PC digne d'un tableau de maître loupé. Il m'a été impossible également de le télécharger sur mon pc, via son portable. Nous sommes donc passé sur un autre PC, et j'ai pris la photo de cet Ecran concernant ce PC.
- Les exemples sont multiples.

B- Mme [redacted]

Mme [redacted], lanceuse d'alerte et qui est venue nous rejoindre dans le cadre de la plainte Mobbing institutionnel, ayant subie également un mobbing sur le sol Français. Et qui dans le cadre de son dossier juridique nous pouvons dénoncer

- La corruption et collusion d'intérêt entre force de l'ordre et son ancien employeur
- L'accord du 3 novembre 1973 et la résolution de Strasbourg
- Des mises en hôpital psychiatriques en toute illégalité.
- Un acharnement sur elle et sa famille depuis bien longtemps de la part des institutions
- Etc.....

Suite à son déplacement de Draguignan à mon lieu d'habitation sur la région lyonnaise, celle-ci subie depuis son retour chez elle un mobbing plus que voyant. Elle ne peut me transmettre par mail les preuves que je lui ai demandées. En effet Mme [redacted] est totalement censurée et ceci sur sa ligne téléphonique pour contacter des témoins et demander des attestations et preuves. Pire en date du 2/03/2021 lorsqu'elle a voulu retirer de l'argent Liquide sur le DAB de l'agence de la société Générale au Muy. Celle-ci a été aspirée par le distributeur, alors que son compte Bancaire était alimenté d'environ 1600 Euros.

A ce titre je me déplace, ainsi qu'une équipe de gardes du corps chez elle d'ici quelques jours, étant donné que dès qu'elle sort de chez elle, elle est suivie et reçoit des tentatives d'intimidations. Et que de toutes façons dès qu'elle désire porter une plainte, cela, lui est refusé de la part de l'ordre public Français. Ce qui me permettra de vous fournir le reste des pièces manquantes dans le cadre de son dossier, dès mon retour sur la région lyonnaise.

II- Plainte

Je porte plainte pour piratage électronique de ma ligne téléphone et tentative d'intimidation.
Je porte plainte pour volonté de me ralentir dans le cadre de la plainte mobbing institutionnel sur le sol Français détenant/ Gérant des dossiers de corruption sur le sol Français et mise en place d'une future plainte pour crime contre l'humanité.

En effet, il est assez curieux

- de constater que le rapatriement des preuves concernant la plainte que j'ai faites en date du 5 octobre 2020 sur parquet de Lyon, la plupart des échanges internet sont tronqués
- que les personnes mentionnées dans cette dite plainte du 5 octobre 2020 sont quasi impossibles à joindre de ma ligne téléphonique et par mail.
- Que en passant par des tiers-personnes ces dites personnes mentionnées plus haut, nous nous apercevons qu'elles ne reçoivent pas mes appels téléphoniques, mails, textos.

A - Piratage électronique sur ligne téléphonique, courriels et réseaux sociaux Face Book

L'article 323-1 du Code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 € d'amende « le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données ».

L'article 323-2 énonce que: « Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système»: la peine est alors portée à trois ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende

Alinéa 3: « Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système»: la peine est alors portée à trois ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende

B- Tentative d'intimidation et volonté de me ralentir dans le cadre de la plainte mobbing et mise en place de la plainte pour crime contre l'humanité suite à thèse « génocide économique des nations »

Définition:

Une menace désigne le fait d'exprimer le projet de nuire à autrui (en portant atteinte à ses biens ou à sa personne). Il s'agit d'un acte d'intimidation visant à susciter de la crainte chez la personne visée. Autrement dit, menacer une personne consiste à lui faire peur en la forçant à agir pour éviter les représailles. La menace peut être exprimée verbalement, par écrit, sur internet, ainsi que sur tous les supports possibles. Elles doivent être explicites et impressionner à elles seules la victime .
A savoir que, en cas de menace visant à empêcher une personne de porter plainte, la sanction pénale est de 3 ans de prison, assortie d'une amende de 45 000 euros.

6/8

Article 222-17 du code pénal

La menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes dont la tentative est punissable est punie de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende lorsqu'elle est, soit réitérée, soit matérialisée par un écrit, une image ou tout autre objet.

La peine est portée à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende s'il s'agit d'une menace de mort.

C- Chances de me défendre devant les tribunaux français amoindries.

Rapatrier les preuves dans le cadre de la plainte pour mobbing institutionnel sur le sol Français sur les personnes qui détiennent ou gèrent des dossiers de corruption relèvent du parcours du combattant pour détourner les censures sur ma ligne téléphonique et mails. Ceci étant valable également pour la plainte pour crime contre l'humanité en cour pénale internationale sur la qu'elle nous travaillons avec des avocats sur France et international.

Impossibilité d'établir un contact avec

- Mme [redacted] ayant le diplôme d'avocat sur le sol Français et donc un conseil juridique pour moi.
- Mr [redacted] mentionné dans la plainte pour mobbing institutionnel
- Mr [redacted] qui est le relaie avec la Canada avec l'équipe d'anti-corruption de lanceurs d'alerte que nous avons monté en total Bénévolat sur le sol Français
- [redacted] sur Fréjus, personne à même de nous fournir des preuves primordiales dans le cadre Du dossier de Mme [redacted].

Je vous rappelle que l'article 13 de la convention européenne des droits de l'homme qui énonce « Toute personne dont les droits et les libertés reconnus dans la présente convention ont été violés, a le droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale, alors même que la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leur fonctions officielles », oblige à une enquête par un tribunal impartial et indépendant.

Vous rappelant également l'article 47 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne Toute personne dont les droits et libertés garantis par le droit de l'Union ont été violés a droit à un recours effectif devant un tribunal dans le respect des conditions prévues au présent article. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial, établi préalablement par la loi. Toute personne a la possibilité de se faire conseiller, défendre et représenter. Une aide juridictionnelle est accordée à ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes, dans la mesure où cette aide serait nécessaire pour assurer l'effectivité de l'accès à la justice.

J'ai signalé dès le 22 février 2021 en Gendarmerie de Tassin la demi Lune lors de mon audition que j'avais des problèmes de piratages électroniques et ne pouvait joindre [redacted] ma conseillère juridique.

Cette plainte est un élément en plus à charge qui vient s'ajouter à la plainte remise au greffe du parquet de Lyon avec un journaliste le 5 octobre 2020 : mobbing institutionnel sur les personnes qui détiennent ou gèrent des dossiers de corruption sur le sol français.

Je réitère ma doléance rentrant dans le cadre de la loi Française à la justice française faite lors de cette plainte pour mobbing: l'octroi du statut de lanceur d'alerte aux personnes mentionnées dans cette dit plainte, ainsi que celles qui viennent de nous rejoindre.

En 2021, sur le sol Français il est inconcevable que les lanceurs d'alerte doivent s'organiser entre eux pour assurer leur sécurité.

Mme Guilluy Juliette

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, stylized strokes that form a cursive name.